

COMPTE-RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ÉCOLE

École Maternelle Louis Pasteur

Mardi 12 Novembre 2024

Présents :

Michèle Trometer, Isabelle Champougny, Ambre Sarrazin (enseignantes), Anne Chevillard-Pradier (directrice),
Léa Fournier, Hélène McCloursault, Célia Djouahir, Steve Kuhn (représentants de parents d'élèves - RPE),
Floriane Varieras (adjointe au maire),
Nadège Gottrand (ATSEM)

Absents et excusés: Louise Bittendiebel (enseignante), Julie Vanuxem (Responsable des ATSEM et animateurs, RPS)

Abdel Bouchrafat (remplaçant du Responsable technique, RTS).

Ordre du jour :

1. Règlement intérieur du conseil d'école (Vote)
2. Bilan de la rentrée
3. Règlement intérieur de l'école (Vote)
4. Projet d'école
5. Projet « Décloisonnement »
6. Sorties scolaires et événements (passés et à venir)
7. Visites médicales
8. Coopérative scolaire
9. Sécurité à l'école
 - Vigipirate,
 - PPMS,
10. Restauration – retours sur le nouveau fournisseur
11. Réunions du périscolaire – impacts sur le fonctionnement et sécurité à l'école
12. Projet OASIS - suspendu
13. École à Vélo – résultats
14. Abords de l'école – stationnement des vélos
15. Nettoyage de l'école – agents d'entretien
16. Cafés des parents »
17. Groupe Empathie

Début du conseil à 17h30.

1. Règlement intérieur du conseil d'école (Vote)

Le règlement intérieur du conseil d'école a été voté à l'unanimité.

2. Bilan de la rentrée

À ce jour, l'école maternelle Louis Pasteur compte 96 élèves répartis en 4 classes (2 PS/MS et 2 PS/GS) de 24 élèves.

Pour la première année, l'école compte 4 ATSEM à temps plein, c'est à dire une par classe.

→ **Le conseil d'école remercie la mairie pour cette dotation enfin accordée.**

Pas de service civique recruté à ce jour. Une candidate est intéressée. La diffusion de la fiche de poste sur le site internet de l'université a intéressé une petite dizaine d'étudiants. Mais les 27h sur temps scolaire ne sont pas compatibles avec un parcours classique à l'université.

3. Règlement intérieur de l'école (Vote)

Le règlement intérieur de l'école a été voté à l'unanimité.

La directrice fait les rappels suivants :

- Horaire d'arrivée dans l'enceinte de l'école : entre 8h10 et 8h25,
- Les élèves arrivant entre 8h25 et 8h30 sont pris en charge par l'adulte de surveillance au portail. Les familles arrivant systématiquement après 8h25 doivent revoir leur organisation pour arriver 5 minutes plus tôt.
- Les élèves arrivant après 8h30 seront accueillis à la récréation, entre 10h15 et 10h45.

Carnet de suivi : C'est le document officiel dans lequel sont notées les compétences évaluées et acquises par l'élève. Il est unique et ne pourra pas être remplacé. Il est à signer et à rendre aux maîtresses le jour de classe suivant. Ce document est remis 2 fois par an aux parents.

Aide Pédagogique Complémentaire (APC) : Des séances de 45 min sont proposées par les maîtresses, aux élèves ayant un besoin ponctuel. Elles nécessitent l'autorisation des parents.

Équipe éducative : Elle est composée des parents d'un élève, de ses enseignantes, de la psychologue scolaire, de la puéricultrice de la PMI, et lorsque que c'est nécessaire, d'autres personnes intervenant auprès de l'enfant. L'équipe éducative se réunit lorsque des difficultés (d'apprentissage ou de comportement) persistent, après des rendez-vous simples entre les parents et les maîtresses et éventuellement après des séances d'APC.

Elle peut être réunie à la demande des parents.

4. Projet d'école

Le projet d'école a été élaboré il y a 5 ans, sur la base des constats suivants : les enfants avaient des difficultés à se concentrer et ils tenaient peu compte des autres enfants.

Les trois objectifs de ce projet d'école sont les suivants :

- Jouer ensemble pour apprendre à coopérer et respecter les règles,
- Développer et enrichir la conscience phonologique pour se préparer à écrire des messages,
- Favoriser l'attention, la concentration et la mémorisation.

5. Projet « Décloisonnement »

Pour faire bénéficier l'ensemble des élèves de moyenne et grande sections de l'école des compétences particulières des maîtresses, différents ateliers vont être mis en place les jeudis après-midis.

Les domaines abordés sont discutés en conseil des maîtres, en fonction des besoins de chaque classe :

- Chorale et jardinage avec Isabelle,
- Danses traditionnelles avec Anne,
- Singen und bewegen (langage, chant et mouvements) avec Louise et Michèle.

Une rotation entre les groupes-classe permet de garantir la répartition 50 % allemand / 50 % français. Ce projet permet également à chaque maîtresse de connaître tous les élèves de MS et GS (et aux élèves de connaître toutes les maîtresses). L'expérience débutée l'année dernière a montré permis de faciliter la gestion et surtout l'anticipation des conflits.

6. Sorties scolaires et évènements (passés et à venir)

Fête de rentrée : 20 septembre

Sortie de rentrée : Petit train : Jeudi 26 septembre matin (sortie payée par la coop)

Photographe : Mardi 8 octobre

Planétarium : Vendredi 11 octobre 9h15-10h30 - GS uniquement – Isabelle et Anne (sortie payée par la coop)

Fête des lanternes : 15 novembre vers 17h30

Augenblick : jeudi 21 novembre matin (sortie payée par le coop)

Hopital des nounours : lu 25 novembre matin (seulement MS et GS)

Avent- spectacle Conte : ve 6 décembre 14h15-15h00 , square Louise Weiss (seulement MS et GS) - (sortie gratuite)

spectacle Papillote : compagnie moska, lu 9 décembre matin (spectacle payé par les familles)

Judo : janvier-février (à préciser) - (activité gratuite)

Le Vaisseau : mardi 28 janvier la journée – repas tiré du sac (sortie payée par les familles) (*)

Graine de cirque : semaine du 3 mars (activité payée par les familles)

Ferme de Rhinau : Lu 31 mars coccinelles et papillons, Ma 1^{er} avril : souris et oursons (sortie payée par les familles) (*)

Fête des parents : remise du cadeau le 6 juin

Copains qui dansent : Rencontre des 4 classes entre elles

Sortie de fin d'année : 20 juin Pourtalès (sortie gratuite) – repas tiré du sac (*)

Spectacles par étage ou par classe : semaine du 23 juin à 8h30

Kermesse « déconstruite » : 27 juin

(*) : les familles doivent décommander le repas à la cantine ce jour-là.

La kermesse « déconstruite » est divisée en 2 temps : des jeux de kermesse sur temps scolaire, pour que tous les élèves puissent y participer, suivis, en fin d'après-midi, d'un temps convivial avec restauration rassemblant les familles et le personnel de l'école.

Le comité kermesse a besoin de nouvelles recrues. Un appel aux volontaires sera fait et une réunion aura lieu en janvier. Ce comité aura pour mission d'élaborer la 2ème partie de la kermesse.

Le conseil d'école fait remarquer que, lors de la fête de rentrée, les parents ont été peu nombreux à s'inscrire pour la tenue des stands de jeux, et certains ont oublié leur crêneau. Le comité kermesse aura donc également pour mission de trouver une façon de responsabiliser les parents, sans qui les jeux ne peuvent avoir lieu.

7. Visites médicales

La Ville de Strasbourg organise chaque année des bilans de santé (dentaire pour tous niveaux, bilan médical pour les GS, bilan avec la puéricultrice de la PMI pour les PS, orthophoniste et orthoptiste pour les MS).

Ces professionnels de santé font systématiquement des recommandations aux parents lorsqu'ils l'estiment nécessaire. Pour l'intérêt de l'enfant, ces recommandations doivent être suivies par les parents.

8. Coopérative scolaire

Bilan de l'année **2022-2023** : Solde de **3900€** (bénéfice lors de la kermesse = 2400€),

Bilan de l'année **2023-2024** : Solde de **2033€** (pas de vente de restauration lors de la kermesse),

Participation volontaire des familles à la **rentrée 2024** : **2030€** (94 % des familles ont participé),

Dépenses prévues : 3250€.

Reste : 800€

Les ventes de photos de classes rapportent chaque année environ 250 euros, les objets décorés aux dessins d'enfants 200€.

Si une famille connaît des difficultés financières, la coopérative scolaire est là pour permettre à l'élève de participer aux activités payantes, en prenant en charge tout ou partie du coût. La participation peut également être autre que financière, par exemple en accompagnant une sortie.

Les RPE proposent, pour les sorties gratuites, d'indiquer le coût pour chaque élève, pour que les parents qui le souhaitent puissent participer au financement.

Les RPE interpellent Mme Varieras pour savoir si la mairie pourrait supporter le coût du cahier de liaison virtuel (Educartable), 15€/classe/an.

Les RPE et les maîtresses apprécient ce cahier de liaison numérique, qui fluidifie efficacement la communication famille-école.

De manière générale, l'argent de la coopérative scolaire sert à financer :

- une partie du coût des sorties,
- les goûters organisés par l'école tout au long de l'année, du matériel pour les classes,
- du matériel de motricité (vélos, trottinettes, remplacement des jeux de cour abîmés),
- ainsi que les frais d'affiliation à l'OCCE (l'organisme qui gère les coopératives scolaires).

Vente de chocolats :

Les RPE peuvent organiser une vente de chocolats (ou autres denrées) pour supporter la coopérative scolaire. Il faut auparavant qu'ils créent une association, qui se chargera de la vente, pour ensuite faire don du bénéfice réalisé à la coopérative. La création d'une association a un coût. Les RPE vont étudier la rentabilité.

9. Sécurité à l'école

- Vigipirate : Le niveau d'alerte est actuellement le plus élevé : « Urgence Attentat », imposant une surveillance accrue des personnes entrant dans l'établissement, et d'éviter les attroupements.

A défaut de personnel dédié à cette tâche (comme dans les collèges ou lycées), c'est une enseignante qui surveille les entrées au portail aux heures d'ouverture de l'école. Cette enseignante perd ce jour-là 40 minutes de présence auprès de ses élèves.

Lorsqu'il y a classe, le portail ainsi que la porte d'entrée de l'école sont verrouillés.

Il est rappelé de ne pas stationner devant le portail, car c'est un accès pompier.

Il est demandé de diffuser la consigne aux personnes extérieures de vérifier la fermeture du portail après leur passage, car il arrive que le portillon soit grand ouvert.

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité pour réagir en cas d'inondation, tremblement de terre, émission de gaz toxiques ou attentat/ intrusion).

En cas de déclenchement du PPMS, les parents recevront des informations sur Educartable, sur la conduite à suivre. Si l'alerte a lieu juste avant (ou juste après) le temps scolaire, les parents doivent partir immédiatement (fuir) avec leur enfant. Ne pas rester devant l'école, même si on pense que c'est une fausse alerte.

Les RPE demandent aux maîtresses de transmettre aux parents les explications données aux enfants, et les termes utilisés lors des exercices, pour reparler de l'évènement à la maison.

- Circulation aux abords de l'école : Une demande de miroirs a été faite en 2023-2024 pour sécuriser les deux carrefours proches de l'école (le carrefour de la rue des Veaux avec la rue des Sœurs et la passerelle de l'Abreuvoir, et celui de la rue de la Croix avec la rue des Veaux). Mme Varieras indique que cette demande a été refusée. Une étude de circulation est en cours sur le secteur, intégrant les modalités du ring, pour ensuite avancer sur le projet de rue-école.

La mairie a bien pris note du besoin de pacifier la circulation aux abords de l'école.

- Clôture occultante de la cour : La clôture actuelle ne permet pas d'empêcher une intrusion. Elle ne permet pas non plus d'éviter que les élèves soient photographiés ou filmés par les touristes, ou que des friandises leurs soient distribuées par des promeneurs, malgré la surveillance active des maîtresses.

→ **Pour pallier ce manque de sécurité, le conseil d'école réitère la demande de rehausse de la clôture et son occultation.**

Une solution temporaire d'occultation sera mise en place, avec une demande de participation aux familles (avec des bâches ou des vieux draps par exemple).

- Températures dans les salles – fenêtres : Dès les beaux jours, il fait rapidement trop chaud dans les salles (jusqu'à 35°C). Ces fortes températures ont un fort impact sur la santé des enfants et du personnel de l'école.

→ **Le conseil d'école demande à ce que des solutions soient trouvées pour abaisser la température dans les salles (meilleure isolation, climatisation...).**

En attendant ces solutions, le conseil d'école demande à ce que les mesures (prises après la chute de la fenêtre en juin 2023) en cas de fortes chaleurs soient systématiquement mises en place :

- ouverture en oscillo-battant la nuit dans les salles de classe du 1^{er} étage,
- ouverture en grand d'une fenêtre par salle (sieste et classe).

10. Restauration – retours sur le nouveau fournisseur

API est le nouveau fournisseur de repas. Il succède à l'Alsacienne de restauration. Il propose 50 % de bio et 2/3 du bio de provenance locale.

Les premières semaines, les plats n'étaient pas toujours adaptés à des enfants de maternelle : myrtilles, viande très difficile à manger, pas de couteaux adaptés pour les adultes.

La logistique (contenants) a occasionné de nombreux retards et une désorganisation du service (pauses décalées pour les ATSEM, stress...).

Depuis le retour de la cantinière Line Metz, l'organisation est plus fluide, et les retards n'ont plus lieu. Des retours leur ont été faits par Mme Vanuxem (RPS). D'après les retours dans d'autres écoles, ce prestataire semble avoir une bonne capacité à s'adapter.

Pause méridienne : Les RPE pointent plusieurs incidents ayant eu lieu pendant la pause méridienne. Des personnels périscolaires tiennent des propos inacceptables, d'autres se moquent ouvertement des enfants. Les enfants en ont parlé à leurs parents. D'autres enfants sont peut-être concernés.

Les RPE trouvent dommage de distribuer des coloriage de héros de dessins animés, alors qu'ils sont encouragés à mettre le moins longtemps possible les enfants devant les écrans.

Mme Vanuxem sera interpellée par les RPE.

11. Réunions du périscolaire – impacts sur le fonctionnement/sécurité de l'école

Trois après-midis dans l'année ATSEMs et animateurs sont réunis (temps de cohésion).

Ces réunions impactent le fonctionnement de l'école puisque tous les ATSEMs de l'école (faisant également partie du périscolaire car intervenant le midi) doivent quitter l'école tous les 4 dans l'après-midi.

Les ATSEM ont un rôle important. Sans eux, la sécurité des élèves ne peut pas être garantie en cas d'incident (vomi, pipi, crise d'un enfant). Si des soins sont apportés à un élève, que faire des autres ?

→ **Le conseil d'école demande à ce que ces réunions aient lieu un autre moment, ou à minima que la moitié des ATSEM ne rejoignent la réunion qu'une fois le temps de classe terminé.**

→ **Le conseil d'école interroge l'objectif de ces réunions.** Maîtresses et ATSEM seraient intéressés par un temps de travail avec animateurs et vacataires sur les moments de transition, sur l'empathie ou sur les règles à respecter par les élèves.

12. Projet OASIS

Le projet de végétalisation et déminéralisation des deux cours de récréation est suspendu, car le portail actuel doit être élargi pour faciliter l'entrée du véhicule échelle des pompiers.

13. École à vélo – résultats

Au printemps 2024, les familles de l'école ont participé au projet « l'école à vélo ». Résultat : 63% des enfants sont venus à vélo, 31% à pied ou en transport en commun et 6% en voiture.

Notre école est arrivée 3ème.

Cette année, seules deux familles viennent en voiture (sur 96).

14. Abords de l'école – stationnement des vélos des parents

Les vélos-cargos ont remplacé les voitures. Pour laisser de la place sur le trottoir aux piétons et poussettes, ils ont besoin d'un espace dédié.

Une expérience est menée depuis plusieurs semaines (plots sur les actuelles places de stationnement), pour estimer la place nécessaire pour sécuriser l'arrivée à l'école de tous les élèves.

Résultats :

- une place pour un véhicule est nécessaire (parents, livraisons, intervention des services techniques),
- la positionner en aval du portail, pour faciliter les livraisons,
- les deux places de stationnement actuelles permettent d'accueillir les vélos cargos des parents.

15. Nettoyage de l'école – agents d'entretien

La municipalité a décidé l'externalisation du nettoyage à partir de septembre 2027.

Actuellement, nous avons 1,5 ETP.

Sur le demi poste, les AE se succèdent, montrant à quel point c'est un poste peu attrayant (partagé entre 2 écoles).

Depuis 34 ans, madame Solange Jung occupe le temps plein. Elle est très rarement absente.

L'équipe enseignante est surprise et très inquiète de cette décision.

L'externalisation dans les autres écoles a montré de nombreux points négatifs, comme un turn-over important des personnels empêchant l'acquisition des spécificités de la maternelle .

16. Cafés des parents

Les RPE vont organiser des cafés parents. Ces rencontres permettent la diffusion d'informations.

17. Groupe Empathie – poursuite

L'objectif de ce groupe est d'élaborer une charte (à destination des adultes et des enfants) d'aide à la gestion ou à l'anticipation des situations conflictuelles.

Ce groupe réunit des adultes qui jalonnent la journée de l'enfant : parents, maîtresses, animateurs, ATSEM, sur la base du volontariat. Un travail a été initié l'année dernière.

Prochaine réunion du groupe Empathie : samedi 11 janvier 2025 de 9h à 12h. Les nouveaux volontaires sont les bienvenus.

Fin du Conseil d'École à 20h15